



< >

Déclaration de Montréal:

IA responsable_

< / >

Le 5 décembre 2018

DÉVOILEMENT DE LA DÉCLARATION DE MONTRÉAL POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'IA

Des principes et recommandations pour le développement éthique de l'IA

L'Université de Montréal, en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec, est heureuse de dévoiler la [Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle](#). Ces orientations éthiques pour le développement de l'intelligence artificielle sont le point culminant de plus d'un an de travail, de recherches et de consultations auprès de citoyens, d'experts, de responsables publics, de parties prenantes de l'industrie, d'organisations de la société civile et d'ordres professionnels.



L'intelligence artificielle constitue un progrès scientifique et technologique majeur qui peut engendrer des bénéfices sociaux considérables. Le développement de l'intelligence artificielle présente cependant des défis éthiques et des risques sociaux. Il incombe aux différents acteurs et décideurs publics et privés, au niveau local, national et international, de s'assurer que le développement et le déploiement de l'intelligence artificielle soient compatibles avec la protection et l'épanouissement des capacités humaines fondamentales.

« L'Université de Montréal a été au cœur des avancées scientifiques de l'intelligence artificielle et je suis heureux de constater qu'aujourd'hui, un vaste réseau de chercheurs et de leaders du milieu scientifique, juridique, économique et politique se constitue aussi

autour des enjeux sociaux et éthiques. J'invite toutes les personnes intéressées par le sujet à consulter le texte de la Déclaration et à y ajouter leur signature pour que cette voix soit entendue, » explique Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal.

« En plus de soutenir le développement de l'expertise scientifique en intelligence artificielle, il devenait important pour les Fonds de recherche du Québec de tenir compte des aspects éthiques et sociétaux des avancées de ce champ de recherche. Dans cette optique, je salue les travaux qui ont mené au lancement de la Déclaration de Montréal en intelligence artificielle responsable, élaborés sur une approche collaborative avec la société civile. Le nouvel Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, annoncé hier, pourra très certainement s'appuyer sur les principes contenus dans la Déclaration, » ajoute Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec.

« Comme scientifique, je sens une grande responsabilité de veiller à ce que l'utilisation des fruits de mes recherches et de tout le secteur de l'intelligence artificielle se fasse au bénéfice du plus grand nombre. En intégrant des principes de responsabilité sociale dès le développement des technologies, dans les laboratoires des universités et des entreprises, on peut avoir un véritable impact positif et concret. C'est ce qui distingue cette Déclaration de façon particulière : elle intègre les préoccupations de l'ensemble des acteurs du domaine et interpelle toute la société civile autour de principes forts, » précise Yoshua Bengio, membre du comité d'orientation de la Déclaration de Montréal IA responsable.

Les dix principes de la Déclaration

L'un des principaux objectifs de la Déclaration consiste à identifier les principes et les valeurs éthiques, appliqués au domaine du numérique et de l'intelligence artificielle, afin de mettre en lumière les intérêts fondamentaux des personnes et des groupes.

1- Le bien-être: le développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) doivent permettre d'accroître le bien-être de tous les êtres sensibles.

2- Respect de l'autonomie: les SIA doivent être développés et utilisés dans le respect de l'autonomie des personnes et dans le but d'accroître le contrôle des individus sur leur vie et leur environnement.

3- Protection de la vie privée et de l'intimité: la vie privée et l'intimité doivent être protégées de l'intrusion de SIA et de systèmes d'acquisition et d'archivage des données personnelles.

4- Solidarité: le développement de SIA doit être compatible avec le maintien de liens de solidarité entre les personnes et les générations.

5- Participation démocratique: les SIA doivent satisfaire les critères d'intelligibilité, de justifiabilité et d'accessibilité, et doivent pouvoir être soumis à un examen, un débat et un contrôle démocratiques.

6- Équité: le développement et l'utilisation des SIA doivent contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable.

7- Inclusion de la diversité: le développement et l'utilisation de SIA doivent être compatibles avec le maintien de la diversité sociale et culturelle et ne doivent pas restreindre l'éventail des choix de vie et des expériences personnelles.

8- Prudence: toutes les personnes impliquées dans le développement des SIA doivent faire preuve de prudence en anticipant autant que possible les conséquences néfastes de l'utilisation des SIA et en prenant des mesures appropriées pour les éviter.

9- Responsabilité: le développement et l'utilisation des SIA ne doivent pas contribuer à une déresponsabilisation des êtres humains quand une décision doit être prise.

10- Développement soutenable: le développement et l'utilisation de SIA doivent se réaliser de manière à assurer une soutenabilité écologique forte de la planète.

Les huit recommandations de la Déclaration

De ces principes ont été élaborées des recommandations dont l'objectif est de proposer des lignes directrices pour réaliser la transition numérique dans le cadre éthique de la Déclaration.

Organisme indépendant de veille et de consultation citoyenne: la mise en place d'un organisme de veille et de recherche sur les usages et les impacts sociétaux du numérique et de l'intelligence artificielle.

1- Politique d'audit et de certification des SIA: la mise en place d'une politique cohérente d'audit et de certification des SIA qui promeut un déploiement responsable.

2- Encapacitation et automatisation: le soutien de l'encapacitation des citoyens face aux technologies du numérique par l'accès à de la formation qui permet la compréhension, la critique, le respect et la responsabilisation afin de participer activement à une société numérique durable.

3- Formation et éthique: repenser la formation des partis concernés par la conception, le développement et l'exploitation des SIA en investissant dans la pluridisciplinarité et l'éthique.

4- Développement inclusif de l'IA: mettre en oeuvre une stratégie cohérente qui utilise les différentes ressources institutionnelles existantes afin de favoriser un développement inclusif de l'IA et de prévenir les biais et les discriminations potentiels liés au développement et au déploiement des SIA.

5- Protection de la démocratie: protéger la démocratie des manipulations politiques de l'information: la mise en oeuvre d'une stratégie d'endiguement des informations destinées à tromper les citoyens et de la manipulation politique sur les plateformes sociales et les

sites Internet malveillants, ainsi qu'une stratégie de lutte contre le profilage politique afin de préserver les conditions d'un fonctionnement sain des institutions démocratiques et de l'exercice éclairé de la citoyenneté.

6- Dévoilement international de l'IA: l'adoption d'un modèle de développement international non prédateur qui vise l'inclusion des différentes régions du globe sans abuser des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI).

7- Empreinte environnementale: mettre en oeuvre une stratégie publique/privée pour que le développement et le déploiement de SIA et des autres objets numériques soient à la fois compatibles avec une soutenabilité écologique forte et apportent des solutions à la crise environnementale.

Les citoyens sont invités à signer la Déclaration en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/je-signe>